



SNUDI-FO 40

Syndicat FORCE OUVRIERE des personnels enseignants, AESH et contractuels des écoles publiques des Landes

Maison des syndicats - Place de la Caserne Bosquet - BP 217 - 40004 Mont de Marsan Cedex

Tél. 06 71 26 02 26 / 05 58 46 23 23

Courriel : snudifo40@gmail.com

Site : snudifo40.fr



Le bilan de la rentrée dans les Landes pour le SNUDI-FO 40

On le sait, l'été a été marqué dans notre département par des événements dramatiques (incendies de Biscarosse et Luglon), tempête localisée à Peyrehorade. Les feux, en particulier, ont mis en évidence l'abandon par nos dirigeants nationaux de leurs promesses (achat de Canadairs, base à Mont-de-Marsan) qui montrent **l'abandon de l'intérêt général par une grande partie de cette classe politique qui nous gouverne et sa volonté délibérée de démanteler les services publics.**

L'Éducation Nationale n'est pas en reste et cette rentrée en est encore l'illustration :

- Tout d'abord en ce qui concerne les fermetures de postes, dans le seul 1^{er} degré, ce sont 3 256 postes d'enseignants en moins à l'échelle du pays, dont 1 891 postes de moins dans le 1^{er} degré. C'est 99 postes de moins pour l'académie de Bordeaux. Et dans les Landes, ce sont **16 fermetures de classes et 4 fermetures de dispositifs éducatifs particuliers.** Le gouvernement ne cesse d'argumenter sur la baisse démographique. Or, dans les Landes, 4 écoles ont encore une moyenne de plus de 25 élèves. Et la moyenne n'est qu'un indicateur imparfait car dans les écoles dont la moyenne est certes inférieure à 25, nombreuses sont les classes à plus de 25. Cela est d'autant plus regrettable que 8 créations de postes ont eu lieu. Sauf qu'elles se sont faites « à moyens constants ». Donc au dépend des autres postes. Cela veut dire que 8 autres classes auraient pu être ouvertes sans ces créations. Les collègues qui auront à gérer toute l'année ces classes à effectifs chargés auront toute l'année pour apprécier la justesse de ces injonctions ministérielles.

Car ce sont des injonctions ministérielles qui, malgré le vote de l'Assemblée Nationale s'opposant à leur mise en place, et les courriers nationaux et départementaux du SNUDI-FO, ont décidé du maintien de la création de ces postes de Pôle d'Accompagnement à la Scolarisation (PAS). Les communicants ont encore bien travaillé pour le nom. Et on pourrait se dire que l'École Inclusive a bien besoin de moyens. C'est vrai. Mais la réalité est bien différente. Ces PAS représentent une inversion complète de la logique au détriment des élèves en situation de handicap. Jusque-là, les notifications MDPH étaient faites en fonction des besoins des élèves et les parents avaient un droit opposable à faire valoir. Désormais, ce sont les PAS qui feront les notifications en fonction des moyens que l'Éducation Nationale aura décidé budgétairement d'accorder à chaque département. Plus de droit opposable. Et c'est là le point essentiel que nos

dirigeants voulaient imposer car ils estiment que les AESH, pourtant payés au lance-pierre, coûtent trop cher dans le budget de l'État.

- une fois cet objectif atteint, peu leur en chaut, on peut naviguer à vue et dire aux personnels recrutés sur ces postes que ce sera à eux de « construire leurs missions ». Ce que nous voyons surtout, c'est que leur rôle sera d'un côté de dialoguer avec des familles qui risquent d'être souvent fâchées de voir l'accompagnement se réduire, et des enseignants dans des situations difficiles qu'ils viendront « coacher » avec des conseils hors-sol et sans pouvoir les aider réellement en prenant en charge ces élèves, comme le faisait le RASED. Et lorsque le choix est fait, départementalement, de remplacer un poste de RASED par un PAS, le SNUDI-FO 40 le dit : « Mme l'Inspectrice d'Académie, les élèves a besoin seront très largement perdants, ainsi que les collègues chargés de leurs apprentissages ! »

Est-il d'ailleurs encore besoin de dire ou de montrer que le Ministère n'en a rien à faire des élèves en situation de handicap ? Lors de l'année scolaire passée, à l'échelle nationale, 30 000 élèves ayant une notification pour une structure spécialisée étaient en attente d'une place ; 50 000 élèves ayant une notification d'accompagnement par un AESH n'avaient aucune prise en charge. Et désormais, la quasi-totalité des élèves ayant une notification d'accompagnement et qui ont « la chance » d'en bénéficier n'obtiennent que la moitié des heures octroyées par la MDPH. Mais, comme on l'a vu plus haut, les PAS vont permettre de « résoudre » ces problèmes en réduisant de manière drastique les notifications et l'escroquerie de l'Inclusion systématique pour tous » permettra de faire des économies budgétaires sur le dos des élèves en situation de handicap, leurs familles, leurs enseignants et leurs camarades de classe.

Les directrices et directeurs d'école sont le maillon essentiel de la rentrée. La constitution des classes effectuée en fin d'année doit être confrontée aux éventuels et fréquents départs ou arrivées qui surviennent durant l'été et l'immense majorité s'y attelle dès la mi-août. Un logiciel est censé les y aider. Sauf que la nouvelle version du logiciel ONDE qui permet de gérer les effectifs et l'édition des classes ne fonctionnait pas ces derniers jours alors que c'est le moment où ils en ont le plus besoin. Et cela n'a rien à voir avec la cyberattaque ! Les directrices et directeurs s'y arrachent les cheveux, ils ont été parfois obligés d'écrire les listes de classe à la main ou de faire des copier-coller à partir des listes des mairies. Et ce sont eux qui passent pour des guignols auprès des parents d'élèves, eux qui reçoivent les plaintes des parents qui ne trouvent pas les listes de classe affichées. Ce sont également les directrices et directeurs qui gèrent la pénurie des AESH et l'escroquerie de l'Inclusion : les élèves qui ont une notification « mut » ont au mieux

6h (plutôt 4) d'accompagnement, ceux qui ont une notification « individuelle » qui devraient avoir 24h en ont au mieux 12, et encore de très nombreux élèves qui devraient être en ITEP ou ULIS sont dans les classes ordinaires sans même avoir l'accompagnement maximum. Et ce sont encore les directrices et directeurs qui sont au front pour annoncer toutes ces bonnes nouvelles aux parents !

On le voit bien, tous ces dysfonctionnements sont uniquement le fruit d'une volonté de restriction budgétaire. Cela pourrait être louable sauf que, « en même temps :

- le budget de la Défense a été rallongé de 36 milliards ;
- le pacte Dutreil, niche fiscale ne profitant qu'aux plus riches, fait que plus de 5 milliards ne rentrent pas dans les caisses de l'état ;
- les très grandes entreprises sont aidées 200 milliards d'€ PAR AN, sans contrepartie ni évaluation alors que certaines licencient voire délocalisent leurs avoirs dans des paradis fiscaux ;
- les gouvernements Macron successifs, qui n'ont que la dette à la bouche, ont amené la dette à hauteur de 5 % du PIB, et ce, alors que les budgets de 4 dernières années est passé par 49.3 donc sans vote à l'Assemblée Nationale.

Ces restrictions budgétaires reposent continuent plus que jamais de se faire au détriment, on l'a vu, des usagers, mais également des personnels.

Le point d'indice, gelé depuis plus de 20 ans, a fait perdre 33 % de pouvoir d'achat aux fonctionnaires.

En cette rentrée 2026, les attaques continuent à ce niveau :

- la rupture conventionnelle a vu son montant plancher baisser ;
- en ce début d'année, certains Titulaires Remplaçants se sont vus confier des missions pour lesquelles on leur a dit qu'ils ne toucheraient pas les ISSR inhérentes (indemnités de déplacement) alors que rien ne le justifierait. Le SNUDI-FO 40 est bien entendu monté au créneau dès qu'il en a été informé. Que ce soit le fruit d'erreurs de gestion locale (qui vont toutes dans le même sens!) ou de réelles consignes de restrictions, cela montre en tous les cas l'état d'esprit de que le ministère tente d'instiller dans la gestion des indemnités des personnels. On finira peut-être par nous demander de venir travailler bénévolement ?